

# Bientraitance, lutte contre la maltraitance

## Formation en Intra

**Durée:** 7.00 heures (1.00 jours)

### Profils des apprenants

- Public : Personnels soignants et non soignants

### Prérequis

- Aucun

### Accessibilité et délais d'accès

Accessible aux personnes en situation de handicap

2 semaines

### Qualité et indicateurs de résultats

8.5/10

## Objectifs pédagogiques

- Identifier les différentes formes de maltraitances
- Se donner les moyens de prévenir la maltraitance : savoir repérer les situations de maltraitance dans les pratiques professionnelles quotidiennes ainsi que les facteurs pouvant conduire à ces situations, pour mieux prévenir leur apparition
- Favoriser la bientraitance : savoir porter attention en permanence à son mode de communication avec les résidents, à ses attitudes et comportements, savoir concilier sa charge de travail et le respect des droits du résident

## Contenu de la formation

- Rappels
  - Échanges et réflexions sur La Charte des droits et libertés de la personne âgée accueillie en institution (2003) ou la Charte des droits et libertés de la personne âgée dépendante (1997)
  - Les droits des usagers
  - Les devoirs et responsabilités du soignant et de l'institution
- Les besoins liés au vieillissement
  - Les soins de base
  - Les soins techniques
  - Les soins relationnels
  - Qu'appelle-t-on valeur éthique dans la pratique professionnelle ?
- Les dérives dans les relations avec les résidents Sensibiliser et informer sur les formes de maltraitance
  - Définition de la notion de maltraitance :
    - La maltraitance active
    - La maltraitance passive ou par omission
  - Les différentes sortes de maltraitances :
    - Institutionnelles
    - Financières : vols...
    - Physiques : coups, gifles, "gavage", contention...

- o Psychologiques : tutoiement, insultes, menaces, privations, relation d'emprise, de pouvoir, l'infantilisation, la rudesse physique et verbale...
- o Sexuelles
- o Médicamenteuses : excès de neuroleptiques, oubli de traitement...
- o Par omission : manque d'écoute, manque d'attention, non regard, oubli, abandon, absence du respect de l'intimité lors des soins, des toilettes...
- Permettre au professionnel une évaluation de sa propre pratique par un travail sur ses comportements
  - Les mécanismes de défense qui empêchent la prise de conscience par le professionnel
  - Les conditions « propices » aux mauvais traitements et à l'agressivité
  - o L'état de dépendance
  - o Les troubles du comportement des patients, la déambulation...
  - o Les tensions entre soignants ou avec les familles et les résidents
  - o La charge de travail physique et mentale lourde provoquant nervosité, stress, épuisement...
  - o Comprendre pourquoi ces facteurs peuvent être parfois à l'origine d'actes agressifs non intentionnels
- La maltraitance avérée
  - Comment se situer face à l'obligation légale de "dénoncer" une situation de maltraitance
  - Références juridiques : application de la loi selon les différentes situations de maltraitance
- La Bientraitance : proposer une démarche et des actions pour une prise en charge personnalisée de qualité
- I – Qu'est-ce que le concept de « bientraitance » en EHPAD ?
  - Les principes directeurs d'une culture de la bientraitance à partir des recommandations de l'ANESM (Définition et fondamentaux)
  - o Le respect de son identité, la prise en compte de son histoire, de ses envies, de ses craintes...
  - o Comprendre les pathologies
  - o Adapter la prise en charge
- II - Réfléchir en équipe aux réponses possibles pour une prise en charge de qualité :
  - Identifier les besoins spécifiques de la personne âgée
  - La communication avec la personne âgée
    - o La communication verbale : le choix des mots, la voix, le ton, le débit, l'articulation...
    - o La communication non verbale : les gestes, le regard, le sourire, l'attitude...
    - o La communication corporelle : le toucher relationnel, ses différentes fonctions et ses limites
  - o L'empathie, la congruence
  - Les relations avec les patients agressifs
  - o Connaître les causes et les signes de l'agressivité chez la personne âgée désorientée et permettre aux soignants d'analyser le phénomène agressif
  - o Connaître ses propres limites et savoir passer le relais
  - o Garder la « juste distance »
- III - Les principes existentiels et les processus identitaires de la personne : Comprendre, connaître et respecter
  - Respecter, connaître et collecter les besoins, les désirs, les préférences, les plaisirs personnels, la motivation, les projets... (dès la procédure de pré admission) pour la prise en charge personnalisée du patient
  - Le « patrimoine » et les processus de confort social et matériel (avoir sa chambre, son fauteuil...)
  - Un espace sécurisant : déplacements physiques des soignants, expressions verbales des soignants, espace sonore du lieu de vie, ...
  - Contrôle des modes d'approche de la personne (comment on doit aborder physiquement et verbalement une personne)
  - Conduire efficacement une mission d'aide (pourquoi et comment ?)
  - La verbalisation dans le soin
- IV - Le travail en équipe, le rôle de chaque professionnel
  - Travailler ensemble autour du résident dans un objectif de prise en charge de qualité

## Organisation de la formation

### Équipe pédagogique

Eric BAZINET - Directeur du Développement (pédagogique)

Sandrine BONNAMY - Assistante Pédagogique

Kathy BENDALI RODRIGUES - Conseiller Formation

### Moyens pédagogiques et techniques

# MOSAÏC SANTE

112 avenue de Paris

94300 Vincennes

Email : [administration@mosaicsante.fr](mailto:administration@mosaicsante.fr)

Tel : 09.73.64.33.19



- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

## Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

**Prix : 1500.00**